

# PAUVRETÉ, LA NOUVELLE QUESTION SOCIALE ?

---

Après des décennies de recul, tant en volume qu'en part de la société concernée, la pauvreté figure à nouveau en tête de l'agenda des politiques publiques. Les effets de la profonde crise économique et sociale, que traverse la France depuis 2008, se sont conjugués à la fragilisation du lien social à l'œuvre depuis la fin des Trente Glorieuses pour voir s'accroître le nombre de personnes vulnérables, ou qui se sentent potentiellement menacées d'un déclassement social.

Si les caractéristiques de la pauvreté et de l'exclusion restent les mêmes à travers les époques : privation des biens essentiels, délitement des liens sociaux, stigmatisation, les figures de la vulnérabilité ont profondément évolué depuis 40 ans. Ainsi, après avoir été plutôt vieux et rural, le pauvre aujourd'hui est plus souvent jeune, c'est fréquemment une femme seule avec enfants et vivant en milieu urbain. Ces transformations montrent à la fois qu'il ne s'agit pas d'un phénomène immuable et éternel, et que les politiques sociales influent sur les publics les plus exposés. La généralisation de l'assurance retraite a protégé les personnes âgées soumises auparavant à l'incapacité physique de subvenir à leurs besoins, tandis que la quasi-absence de politique sociale pour les jeunes ni en emploi ni en formation avant 25 ans les expose au dénuement.

Les parcours qui mènent à la pauvreté sont variés, et s'il n'y a pas de fatalité ni de prédestination, des traits communs apparaissent pour l'ensemble des personnes vulnérables, comme l'éloignement du marché du travail et les ruptures familiales.

Face à la recrudescence et à l'évolution des caractéristiques des personnes exclues, les pouvoirs publics ont cherché à adapter les réponses sociales, entre individualisation des réponses et décentralisation de la délivrance des aides. Le plan interministériel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale en est l'illustration la plus récente. De fait, les politiques d'assistance permettent d'éviter le dénuement total à nombre d'individus, mais les traitements apportés méritent d'être réinterrogés, comme le revenu de solidarité active, sous le prisme notamment de leur non-recours par une part importante des usagers potentiels. Comprendre les mécanismes qui amènent des personnes vulnérables à ne pas solliciter les aides auxquelles elles ont pourtant droit peut être un moyen pour élaborer des réponses mieux adaptées et moins stigmatisantes.

La pauvreté et la vulnérabilité sociales, réelles ou ressenties, ne sont pas que la conséquence logique d'une crise économique qui perdure, elles minent profondément la cohésion de la société française. Face à cette nouvelle question sociale, les volontés ne manquent pas, mais la capacité de l'affronter de manière efficace est interrogée du fait de la multiplicité des acteurs investis, de leurs moyens budgétaires amoindris et de la diversité des situations.

**Benoît Ferrandon**

# PAUVRETÉ ET VULNÉRABILITÉ EN PÉRIODE DE CRISE(\*)

**Serge Paugam**

Sociologue

Directeur de recherche au CNRS et directeur d'études à l'EHESS

L'expérience vécue de la pauvreté, quels que soient l'époque et les pays, recouvre des caractéristiques communes qui vont au-delà de la seule privation de biens. À partir d'une enquête menée dans sept pays de l'Union européenne pour mesurer l'effet de la crise à travers l'expérience de nouveaux chômeurs, Serge Paugam montre les traits communs des individus confrontés à la vulnérabilité sociale. Parmi ceux-ci, on retrouve en particulier l'affaiblissement de la sociabilité et la perte de confiance dans les institutions publiques, même si cette défiance varie selon les politiques sociales menées. Et, lorsque les solidarités familiales ne sont pas fortes – c'est le cas en Allemagne et en France au contraire des pays du Sud de l'Europe –, le risque est alors plus élevé que les ruptures de liens sociaux, souvent cumulatives, n'aboutissent à une pauvreté disqualifiante.

**C. F.**

« La vie devint sévère pour Marius. Manger ses habits et sa montre, ce n'était rien. Il mangea de cette chose inexprimable qu'on appelle de la vache enragée. Chose horrible, qui contient les jours sans pain, les nuits sans sommeil, les soirs sans chandelle, l'âtre sans feu, les semaines sans travail, l'avenir sans espérance, l'habit percé au coude, le vieux chapeau qui fait rire les jeunes filles, la porte qu'on trouve fermée le soir parce qu'on ne paye pas son loyer, l'insolence du portier et du gargonier, les ricanements des voisins, les humiliations, la dignité refoulée, les besognes quelconques acceptées, les dégoûts, l'amertume, l'accablement<sup>(1)</sup> ».

Que signifie être pauvre ou vulnérable ? Quelles sont les expériences vécues de la pauvreté et de la vulnérabilité ? Dans *Les Misérables*, Victor Hugo en donnait déjà une définition précise. L'extrait que nous avons choisi comme épigraphe retient au moins cinq dimensions :

1. Les privations du nécessaire : « *Les jours sans pain, [...] les soirs sans chandelle, l'âtre sans feu [...] l'habit percé au coude, le vieux chapeau* » ;

2. L'impossibilité de faire face aux dépenses de base : « *la porte qu'on trouve fermée le soir parce qu'on ne paye pas son loyer* » ;

3. L'incertitude structurelle de l'existence : « *Les semaines sans travail, l'avenir sans espérance* » ;

4. La stigmatisation au quotidien : « *L'insolence du portier et du gargonier, les ricanements des voisins, les humiliations, la dignité refoulée* » ;

5. La détresse psychologique : « *les dégoûts, l'amertume, l'accablement* ».

(\*) Cet article reprend pour partie des développements du Rapport final pour la Commission européenne DG Emploi, Affaires sociales et inclusion, *Les chômeurs européens face à la crise. Enquête qualitative réalisée dans sept pays de l'Union européenne*, de Paugam S. avec la collaboration de Giorgetti C., Gloukoviezoff G., Guerra I., Laparra M., Papadopoulos D., Tucci I. et Vlase I.

(1) Hugo V. (1862), *Les Misérables*, Bruxelles, Lacroix et Verboeckhoven.

Même si une énumération de nature romanesque n'a pas de prétention conceptuelle, elle sonne juste et semble encore aujourd'hui tout à fait appropriée pour qualifier ce que vivent les hommes et les femmes en situation de pauvreté. Ce phénomène ne se réduit pas en effet à une dimension unique, en l'occurrence le revenu, que l'on continue pourtant à prendre en compte de façon prioritaire et souvent exclusive dans les études sur la pauvreté. Ce que Victor Hugo décrivait dans son célèbre roman, ce n'est pas une condition statique et unidimensionnelle, mais, au contraire, un processus cumulatif de ruptures.

Le sociologue allemand Georg Simmel, de son côté, expliquait en 1908<sup>(2)</sup> que la question essentielle que doit se poser le sociologue est simple : qu'est-ce qui fait qu'un pauvre dans une société donnée est pauvre et rien que pauvre ? Autrement dit, qu'est ce qui constitue le statut social de pauvre ? À partir de quel critère essentiel une personne devient pauvre aux yeux de tous ? Qu'est-ce qui fait qu'elle est définie prioritairement par sa pauvreté ? Pour Simmel, c'est l'assistance qu'une personne reçoit publiquement de la collectivité qui détermine son statut de pauvre. Être assisté est la marque identitaire de la condition du pauvre, le critère de son appartenance sociale à une strate spécifique de la population. Une strate qui est inévitablement dévalorisée puisque définie par sa dépendance à l'égard de toutes les autres. Être assisté, en ce sens, c'est recevoir tout des autres sans pouvoir s'inscrire, du moins dans le court terme, dans une relation de complémentarité et de réciprocité vis-à-vis d'eux. Le pauvre, bénéficiaire de secours qui lui sont spécialement destinés, doit accepter de vivre, ne fût-ce que temporairement, avec l'image négative, que lui renvoie la société et qu'il finit par intérioriser, de n'être plus utile, de faire partie de ce que l'on nomme parfois les « indésirables ».

## Quelles stratégies de résistance face à la crise ?

Une enquête récente menée dans plusieurs pays européens a permis d'étudier les effets de la crise en se penchant sur une catégorie fortement exposée au risque de cumul de formes de vulnérabilités, à avoir les

chômeurs<sup>(3)</sup>. La crise économique qui sévit en Europe touche plus sévèrement certains pays que d'autres, mais aussi certaines franges de la population de chaque pays plus que d'autres. Si les enquêtes statistiques permettent d'identifier les ménages particulièrement exposés à la pauvreté et au chômage de longue durée<sup>(4)</sup>, elles ne parviennent pas aisément à cerner comment ces derniers parviennent à faire face aux chocs économiques que provoque cette crise. À bien des égards, cette question, pourtant simple, correspond à une véritable énigme. En ayant recours à une approche qualitative, il s'agit de mieux apprécier les stratégies de résistance face au chômage et à la pauvreté déployées dans un contexte de privations imposées et d'en déterminer les conditions de possibilité et, par conséquent, les principaux facteurs explicatifs. Mais qu'entend-on vraiment quand on parle de stratégies de résistance ?

Il faut tout d'abord revenir sur le sens de l'expérience du chômage dans les sociétés postindustrielles qui se caractérisent, on le sait, par l'activité productrice et l'importance accordée au travail, mais aussi par la garantie, variable d'un pays à l'autre, d'une protection sociale des travailleurs face aux aléas de la vie. Le système d'assurances sociales obligatoires adossé à l'emploi stable, qui s'est généralisé dans les principaux pays développés à la fin de la Seconde Guerre mondiale, a contribué à modifier le sens même de l'intégration professionnelle. Pour le comprendre, il faut prendre en considération non seulement le *rapport au travail*, mais aussi le *rapport à l'emploi* qui relève de la logique protectrice de l'État social. Autrement dit, l'intégration professionnelle ne signifie pas uniquement l'épanouissement au travail, mais aussi le rattachement, au-delà du monde du travail, au socle de protection élémentaire constitué à partir des luttes sociales dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler le *welfare capitalism*. L'expérience du chômage, en particulier lorsqu'elle dure au-delà de la durée légale de l'indemnisation,

(3) Cette enquête qualitative repose sur des entretiens approfondis auprès de chômeurs de sept pays de l'Union européenne (France, Allemagne, Espagne, Portugal, Grèce, Roumanie, Irlande). Dans chacun d'entre eux, environ 15 personnes ont été interviewées dans deux types de lieu, une grande ville et une petite ville éloignée d'une grande métropole, soit au total près de 110 personnes. Voir Paugam S. (2014), *Les chômeurs européens face à la crise. Enquête qualitative réalisée dans sept pays de l'Union européenne*, Rapport final pour la Commission Européenne, DG Emploi, Affaires sociales et inclusion.

(4) Voir, par exemple, sur ce point, Commission européenne, *Employment and Social Developments in Europe 2012*, en particulier le chapitre 2 « Social trends and dynamics of poverty and exclusion », p. 143-192.

(2) Simmel G. (1908), *Sociologie*, (édition française : Paris, PUF, 1999).



menace le *lien de participation organique*<sup>(5)</sup> à la société postindustrielle car elle remet au moins partiellement en question à la fois la *reconnaissance* matérielle et symbolique du travail et de la *protection* sociale qui découle de l'emploi. Les chômeurs sont donc confrontés au risque d'une disqualification sociale<sup>(6)</sup>.

### L'expérience du chômage : engrenage ou compensation ?

Si l'on se réfère à la théorie des liens sociaux<sup>(7)</sup>, deux perspectives analytiques contrastées sont possibles pour analyser l'expérience du chômage. Selon cette théorie, si le *lien de participation organique* occupe une

place fondamentale dans le système d'attachement des individus aux groupes et à la société dans son ensemble, il n'est pas le seul. Il faut, en effet, prendre en compte trois autres types de liens : le *lien de filiation* (entre parents et enfants) le *lien de participation élective* (entre pairs ou entre personnes choisies sur un mode affinitaire) et le *lien de citoyenneté* (entre individus réunis par un socle de droits et de devoirs au sein d'une communauté politique). Avec le *lien de participation organique* (entre individus complémentaires au sein du monde du travail), c'est donc au total quatre types de liens qui assurent l'intégration des individus à la société. Nous pouvons définir chacun d'entre eux à partir des deux dimensions de la protection et de la reconnaissance. Les liens sont multiples et de nature différente, mais ils apportent tous aux individus à la fois la *protection* et la *reconnaissance* nécessaires à leur existence sociale. La protection renvoie à l'ensemble des supports que l'individu peut mobiliser face aux aléas de la vie, la reconnaissance renvoie à l'interaction sociale qui stimule l'individu en lui fournissant la preuve de son existence et de sa valorisation par le regard de l'autre ou des autres. L'expression « compter sur » résume assez bien ce que l'individu peut espérer de sa relation aux autres et aux institutions en termes

(5) Au sens du concept de solidarité organique élaboré par Émile Durkheim dans sa thèse de 1893, intitulée *De la Division du travail social*. Le concept de solidarité organique est défini par la complémentarité des fonctions et des individus dans le monde du travail et, plus généralement, dans le système social. Le lien de participation organique peut donc être défini comme le lien qui garantit l'intégration professionnelle.

(6) Paugam S. (2009), *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF, 8<sup>e</sup> édition, coll. « Quadrige ».

(7) Paugam S. (2008), *Le lien social*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? ».

de protection, tandis que l'expression « compter pour » exprime l'attente, tout aussi vitale, de reconnaissance.

Une fois posé ce cadre analytique, la question est de savoir si le chômage, comme traduction d'une rupture du *lien de participation organique*, s'accompagne ou non d'une rupture des autres types de lien. Si l'on se réfère à la première option on soutient **l'hypothèse de l'engrenage** (le chômage correspond à un processus cumulatif de ruptures des quatre types de lien), si l'on se réfère à la seconde, on est alors enclins à défendre **l'hypothèse de la compensation** (la rupture du lien de participation organique est compensée par le maintien, voire le renforcement, des autres types de lien). Il est clair qu'étudier les stratégies de résistance dans l'expérience du chômage revient alors à admettre, au moins à titre d'hypothèse, la possibilité d'un mécanisme compensatoire. Face au retrait plus ou moins durable du marché de l'emploi, les chômeurs trouvent-ils des ressources dans le lien de filiation en mobilisant les supports potentiels de leur famille élargie tant sur le plan matériel que sur le plan moral et psychologique ? Trouvent-ils des ressources dans les réseaux de relations électives (relations de couple, amis, cercles ou communautés de proximité) ? Maintiennent-ils malgré leur éloignement vis-à-vis du monde professionnel un lien avec le travail, en se tournant par exemple, vers les circuits de l'économie informelle et plus ou moins souterraine ? Et, enfin, ont-ils toujours confiance dans les institutions de leur pays et se tournent-ils vers elles avec l'espoir d'être protégés et reconnus au titre de leur statut de citoyen ?

### Vivre avec moins ou survivre dans l'extrême pauvreté

Analyser les stratégies par lesquelles les chômeurs européens parviennent à résister à la crise nécessite de prendre en compte non seulement les conditions de vie, mais, de façon plus générale, l'ensemble des ressources disponibles que l'environnement économique, social et institutionnel peut leur procurer. Le système d'indemnisation du chômage n'est pas identique dans les sept pays. L'accès à des aides pour le logement est également variable d'un pays à l'autre, ainsi que la possibilité de bénéficier d'une couverture sociale élargie pouvant prendre en compte la santé et l'accès aux soins. Parmi les sept pays analysés, la France et l'Allemagne bénéficient d'un système de protection sociale qui est nettement plus développé. Or, ce sont

aussi les deux pays les moins touchés par la crise. Le taux de chômage est nettement plus bas en Allemagne qu'en France, mais le taux de pauvreté des chômeurs y est supérieur.

Comme on pouvait s'y attendre, les entretiens réalisés dans les sept pays permettent tout d'abord de confirmer que le chômage a un effet direct sur le niveau de vie. Quel que soit le pays, être au chômage se traduit systématiquement par une contrainte de privation en matière de consommation. Aucun chômeur interviewé n'a fait une expérience qui contredirait cette tendance. Le dépouillement des entretiens en devient même un peu monotone tant le discours, au moins en apparence, est le même. La hiérarchie des privations est plus ou moins identique dans tous les pays. Une fois grignotées – lorsqu'ils en avaient – les petites économies, les chômeurs interviewés indiquent qu'ils ont commencé par se priver de toutes les dépenses jugées superflues ou illégitimes. Les vacances arrivent en tête, encore que ce poste budgétaire est souvent spontanément oublié par les enquêtés tant il leur apparaît évident que l'absence de travail implique l'absence de jours de repos. Arrivent ensuite les sorties au restaurant ou au café, les loisirs et toutes les dépenses spontanées de plaisir. Tous disent faire attention avant de se décider à acheter et se restreindre sur un peu tout. Ils se restreignent sur les dépenses de vêtements et parfois même sur certains produits de base qu'ils finissent par juger non indispensables. L'essentiel dans cette économie de la privation est de sauvegarder ce qui permet de survivre. C'est ainsi que l'on s'efforce de payer les factures de base (l'eau, l'électricité et le gaz), quitte à rogner également sur ce type de consommation. Beaucoup cherchent à éviter la spirale de l'endettement et à maintenir des possibilités de déplacement, notamment en milieu rural, par l'entretien d'une voiture.

Mais à y regarder de plus près, l'analyse qualitative permet toutefois de relever des différences qui apparaissent peu significatives à la première lecture. On peut en effet distinguer deux configurations différentes : vivre avec moins ou survivre dans la grande pauvreté. Si la privation est réelle dans les deux, elle est bien plus forte dans la seconde. On peut trouver dans tous les pays des exemples qui se rapprochent de l'une ou de l'autre de ces deux configurations, mais la première est nettement plus fréquente en Allemagne et en France alors que la seconde est nettement plus répandue en Espagne, en Grèce, au Portugal et aussi en Irlande. En Roumanie, la situation paraît intermédiaire tant les



personnes interrogées sont nombreuses à avoir connu antérieurement une situation de privation et semblent de ce fait souvent plus armées pour y faire face.

### Un recours aux solidarités familiales qui varie selon les pays...

Le recours aux solidarités familiales dépend non seulement des ressources disponibles dans la famille du chômeur, mais aussi du système normatif en vigueur dans le pays en question. L'un des résultats les plus frappants est le constat d'une opposition très nette entre l'attitude générale des chômeurs allemands et français qui expriment une gêne de solliciter ce type d'aide et celle des chômeurs des pays du Sud de l'Europe, pour qui il est normal et légitime de se tourner en priorité vers des membres de la famille en cas de besoin, même si cette dépendance peut être également vécue comme une contrainte. On ne peut comprendre cette distinction si l'on ne prend pas en compte la norme d'autonomie. En Allemagne et en France, les chômeurs se pensent avant tout comme des personnes autonomes et ne veulent en aucun cas dépendre de façon durable de leur famille. Cela ne veut pas dire qu'ils entretiennent nécessairement de mauvaises relations avec leurs parents ou des membres plus éloignés de la famille, mais ils ont intériorisé cette norme de la non-dépendance dont ils font une question d'honneur social. Dans les pays du Sud de l'Europe, le régime d'attachement – au sens des liens sociaux – est de nature familialiste. Ce régime est régulé par l'emprise qu'assure le lien de filiation sur les autres types de liens. Il est plus répandu dans des régions caractérisées par un faible développement industriel, dans des zones rurales où l'économie repose encore en grande partie sur de petites unités de production relativement repliées sur elles-mêmes ou sur un secteur géographiquement limité. Mais il peut se maintenir dans des régions plus développées en offrant ainsi une base familialiste à un capitalisme de petits entrepreneurs solidaires entre eux. Ce régime s'accompagne de fortes inégalités sociales sans que celles-ci soient pour autant fortement combattues. Elles sont en quelque sorte « naturalisées ». La pauvreté est intégrée au système social, les pauvres acceptant leur condition comme un destin, celui de leur famille, auquel ils ne peuvent pas échapper. La survie est dès lors recherchée en priorité dans le réseau familial, lequel constitue l'instance essentielle de l'intégration. Nous avons pu constater combien ce principe de solidarité familiale constitue la

référence absolue aussi bien en Espagne, en Portugal et en Grèce. De nombreux chômeurs interviewés sont retournés vivre chez leurs parents. Certains avouent même qu'ils vivent grâce à la pension de retraite ou d'invalidité de leur père ou de leur mère. En réalité, ils justifient cette attitude à la fois par la contrainte de la privation, mais aussi comme l'expression d'une nécessaire réciprocité au sein de la cellule familiale, sachant qu'ils apportent eux-mêmes, par leur présence et les services qu'ils rendent, une aide précieuse à leurs parents vieillissants.

### ... mais une réduction globale de la sociabilité

S'il existe, on le voit, une différence dans l'expression de la solidarité familiale, peu de différences apparaissent en ce qui concerne les solidarités amicales de proximité. Dans tous les pays, les chômeurs soulignent la réduction de leur réseau d'amis. Seuls les « vrais » amis restent, les autres disparaissent. On retrouve ici une constante dans les études sur le chômage depuis l'enquête de Paul Lazarsfeld à Marienthal dans les années 1930<sup>(8)</sup>. L'absence d'emploi affecte la communauté dans sa globalité. Les échanges sociaux se réduisent. On assiste à un repli sur la sphère domestique. Dans les pays du Sud de l'Europe et en Irlande, la stratégie de survie devient avant tout familiale.

Nous avons constaté également que les chômeurs interrogés restent globalement très actifs dans la recherche d'un emploi. Très peu sont découragés au point d'avoir renoncé à faire des démarches dans ce domaine. Ce résultat peut être lié au choix d'étudier des personnes qui ont connu le chômage pendant la crise et non des personnes sans activité professionnelle depuis de nombreuses années, mais il nous semble important de le relever tant il peut apparaître comme à contre-courant d'une représentation assez courante du chômeur paresseux qui ne fait aucun effort pour se prendre en charge lui-même. En revanche, le recours au travail non déclaré est variable d'un pays à l'autre. Comme on pouvait s'y attendre, dans les pays du Sud de l'Europe la pratique du travail au noir est si répandue que les personnes interviewées en parlent librement sans aucune réserve, un peu comme si elle était inscrite

(8) Paul Lazarsfeld, Marie Jahoda, Hans Zeisel, (1933), *Marienthal: The Sociology of an Unemployed Community*, Londres, Tavistock (traduction en français: *Les chômeurs de Marienthal*, Paris, Éditions de Minuit, 1981).

dans la normalité de la vie économique. Beaucoup y ont recours, mais ils sont nombreux à considérer que cette solution reste très incertaine d'autant que la crise semble avoir également affecté ce secteur. En revanche, en Allemagne et en France, mais aussi en Irlande, le recours au travail informel est beaucoup plus contrôlé. Lorsqu'il est découvert, il entraîne une suppression des allocations-chômage. En parler constitue déjà un risque. Néanmoins, plusieurs individus interrogés ont avoué y avoir eu recours par nécessité, et d'autres ont indiqué être tentés par cette solution.

## Perte de confiance dans les institutions

Enfin, si la perte de confiance dans les institutions de son pays est une tendance qui ressort nettement de l'ensemble des entretiens réalisés, elle atteint des proportions très élevées dans les pays du Sud de l'Europe. Toutes les institutions sans exception sont critiquées et la désillusion à l'égard du pays est massive. Dans ces conditions, le civisme y est évidemment très faible. Plusieurs chômeurs soulignent que le personnel politique de leur pays est souvent corrompu et que les institutions publiques en général sont parfois détournées au profit d'intérêts individuels ou catégoriels, y compris dans le domaine de la santé, ce qui constitue à leurs yeux un scandale. Le régime familialiste encourage une très forte solidarité familiale pour faire face à la pauvreté, laquelle reste massive tant le marché de l'emploi procure peu de protections généralisées et laisse se développer une économie informelle aux franges de la condition salariale minimale, tant les institutions ne représentent plus de garantie pour le bien commun. En Allemagne, en France et en Irlande, la critique est moins sévère et se concentre sur certaines institutions plutôt que d'autres, dans l'Hexagone Pôle emploi par exemple. En Irlande, les chômeurs continuent de soutenir de façon patriotique leur pays ; en Allemagne et en France, ils savent ce qu'ils doivent au système éducatif et au système de santé.



En définitive, si la crise se traduit par une augmentation forte du chômage, elle se traduit également, de façon presque automatique, par une augmentation du risque de pauvreté et de vulnérabilité sociale. Il convient toutefois de souligner la persistance de fortes variations entre les pays. Les chômeurs des pays du

Sud de l'Europe sont plus confrontés que les autres à un cumul de privations qui les conduit fréquemment à faire l'expérience de la survie. Mais cette extrême pauvreté du niveau de vie n'implique pas, on l'a vu, une rupture de tous les liens sociaux. Les solidarités familiales, notamment, y sont plus développées que dans les pays du Nord et constituent une forme puissante de résistance au quotidien. De même, l'absence d'emploi peut être en partie compensée par une insertion dans les réseaux de l'économie informelle. De ce fait, si les pauvres sont touchés par le chômage et l'extrême pauvreté, ils restent malgré tout relativement intégrés à la société, d'autant qu'ils sont particulièrement nombreux à partager la même condition. Il s'agit alors d'une *pauvreté intégrée*<sup>(9)</sup>. Dans les pays comme la France et l'Allemagne, le risque de pauvreté extrême existe, mais il est atténué par les aides que les chômeurs peuvent trouver auprès des institutions de l'action sanitaire et sociale. En revanche, l'expérience du chômage et de la pauvreté s'accompagne d'un risque plus élevé de ruptures cumulatives des liens sociaux, ce qui correspond à ce que nous avons appelé la *pauvreté disqualifiante*.

(9) Serge Paugam, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Le lien social », 2005, 3<sup>e</sup> édition mise à jour et complétée 2013.